



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

Page _____

ARRETE 2026-019
Portant délégation de fonction et de signature
aux Adjointes et Conseillers Délégués

Le Maire de Précigné,

Vu l'article L-2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à ses membres du conseil municipal.

Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre des Adjointes du 20 mars 2026,

Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjointes du 20 mars 2026

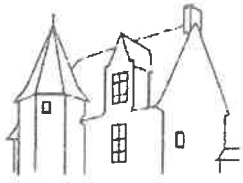
Vu la délibération du Conseil Municipal fixant le nombre des Conseillers Délégués du 20 mars 2026,

Considérant que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation de fonctions et de signature aux adjointes et aux conseillers municipaux délégués,

ARRETE

ARTICLE 1 : DELEGATION DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

- **Mme Marie-Claude TALINEAU, 1ère adjointe**, est chargée de l'éducation jeunesse :
 - Education - Périscolaire – restauration scolaire
 - Jeunesse - dispositif argent de poche – conseil municipal jeunes
 - Intergénérationnel
 - Lecture publique
 - Accueil de loisirs communautaireDélégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.
- **M Alain PASQUEREAU, 2^{ème} adjoint**, est chargé de la solidarité, de la prévention et de l'autonomie :
 - CCAS – CCIAS
 - Politiques des personnes âgées et handicapéesDélégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.
- **Mme Jocelyne BERTIN, 3^{ème} adjointe**, est chargée des travaux, de la voirie et des réseaux :
 - Travaux
 - Voirie - chemins
 - Correspondant Communauté de Communes pour la voirie et les chemins
 - UrbanismeDélégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.
- **M Patrick FERRANT, 4^{ème} adjoint**, est chargé des finances et de l'administration générale :
 - Finances,
 - Ressources Humaines
 - Hygiène, Sécurité et condition de travail (HSCT)
 - Vie communale (circulation, cimetière, action citoyenne)Délégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.
- **Mme Monique LELARGE, 5^{ème} adjointe**, est chargée de l'aménagement du bourg et de la mobilité.
Délégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.
- **M Didier DESBROSSES, 6^{ème} adjoint**, est chargé des associations, des loisirs et de l'événementiel de la culture, le Jumelage et revitalisation du centre bourg.
Délégation de fonction lui est donnée dans ces domaines.



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

ARTICLE 2 : DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADJOINTS

- **Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Claude TALINEAU, 1^{ère} adjointe,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs l'éducation jeunesse,
 - Les contrats d'assurance et leurs avenants,
 - Les courriers, documents contrats et arrêtés relatifs au personnel, et toutes pièces produites à l'appui des traitements, tous certificats ou attestations relatifs au personnel communal,
 - Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne et de tout autre organisme public ou privé,
 - Les courriers documents et contrats relatifs aux affaires immobilières, juridiques ou domaniales, et notamment les actes notariés et les documents dressés par géomètre (plans de bornage, documents d'arpentage, ...),
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances, ...,
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune

- **Délégation de signature est donnée à M Alain PASQUEREAU, 2^{ème} adjoint,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs aux finances, et à l'administration générale, la solidarité, de la prévention et de l'autonomie,
 - Toutes pièces comptables et financières du budget principal et des budgets annexes,
 - Les demandes de versement de fonds auprès des établissements financiers concernant les contrats d'emprunt et d'ouverture de crédit,
 - Les contrats de garantie d'emprunt,
 - Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne et de tout autre organisme public ou privé,
 - Les contrats d'assurance et leurs avenants,
 - Les courriers, documents contrats et arrêtés relatifs au personnel, et toutes pièces produites à l'appui des traitements, tous certificats ou attestations relatifs au personnel communal,
 - Tous courriers documents contrat et arrêtés relatifs à l'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme) et aux affaires foncières,
 - Les courriers documents et contrats relatifs aux affaires immobilières, juridiques ou domaniales, et notamment les actes notariés et les documents dressés par géomètre (plans de bornage, documents d'arpentage, ...),
 - Les documents et actes relatifs aux marchés publics,
 - Les dossiers de Commission d'appel d'offres,
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances, ...,
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune

- **Délégation de signature est donnée à Mme Jocelyne BERTIN, 3^{ème} adjointe,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs aux travaux, de la voirie et des réseaux
 - Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne et de tout autre organisme public ou privé,
 - Tous courriers documents contrat et arrêtés relatifs à l'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme) et aux affaires foncières,
 - Les courriers documents et contrats relatifs aux affaires immobilières, juridiques ou domaniales, et notamment les actes notariés et les documents dressés par géomètre (plans de bornage, documents d'arpentage, ...),
 - Les documents et actes relatifs aux marchés publics,
 - Les dossiers de Commission d'appel d'offres,
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances, ...,
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

Page _____

ARRETE 2026-019
Portant délégation de fonction et de signature
aux Adjoints et Conseillers Délégués

- **Délégation de signature est donnée à M Patrick FERRANT, 4^{ème} adjoint,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs aux finances, et à l'administration générale, la solidarité, de la prévention et de l'autonomie,
 - Toutes pièces comptables et financières du budget principal et des budgets annexes,
 - Les demandes de versement de fonds auprès des établissements financiers concernant les contrats d'emprunt et d'ouverture de crédit,
 - Les contrats de garantie d'emprunt,
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances,...
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune

- **Délégation de signature est donnée à Mme Monique LELARGE, 5^{ème} adjointe,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs de l'aménagement du bourg et de la mobilité.
 - Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne et de tout autre organisme public ou privé,
 - Les courriers documents et contrats relatifs aux affaires immobilières, juridiques ou domaniales, et notamment les actes notariés et les documents dressés par géomètre (plans de bornage, documents d'arpentage, ...),
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances,...
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune

- **Délégation de signature est donnée à M Didier DESBROSSES, 6^{ème} adjoint,**
 - Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs aux associations, des loisirs et événementiel, la culture, le Jumelage et revitalisation du centre bourg
 - Les demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne et de tout autre organisme public ou privé,
 - Les courriers documents et contrats relatifs aux affaires immobilières, juridiques ou domaniales, et notamment les actes notariés et les documents dressés par géomètre (plans de bornage, documents d'arpentage, ...),
 - Les actes de gestion courante tels que correspondances,...
 - Les dépôts de plaintes au nom de la Commune

ARTICLE 3 : DELEGATION DE FONCTIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

- **Mme Estelle DENIAU, Conseillère municipale déléguée,** est chargée de la communication

- **M Anthony VEILLARD, Conseiller municipal délégué,** est chargé des travaux et de la voirie en soutien avec le 3^{ème} adjoint

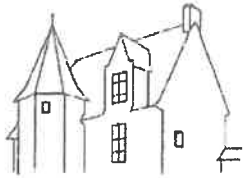
ARTICLE 4 : DELEGATION DE SIGNATURES AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

- **Délégation de signature est donnée à Mme Estelle DENIAU, Conseillère municipale déléguée**
 - Tous courriers, devis, documents, en lien avec sa délégation

- **Délégation de signature est donnée à M Anthony VEILLARD, Conseiller municipal délégué,**
 - Tous courriers, devis, documents, en lien avec sa délégation

ARTICLE 5 : Pour l'exercice de ces délégations chaque élu respectera le formalisme suivant :

Pour Le Maire et par délégation
L'Adjoint ou le Conseiller Municipal Délégué (nature de la délégation)
(Nom – Prénom)



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

ARTICLE 6 : La présente délégation étant consentie par Le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signé à ce titre.

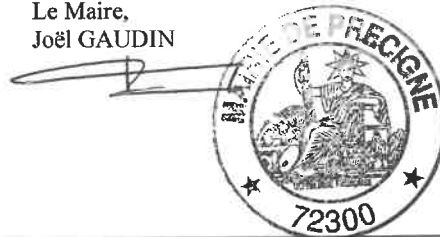
ARTICLE 7 : Le Secrétaire Général de Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée au Préfet, au Trésorier et à l'intéressé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Précigné, le 2 avril 2026

Le Maire,
Joël GAUDIN



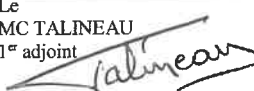
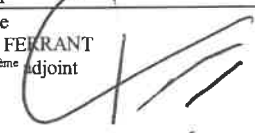
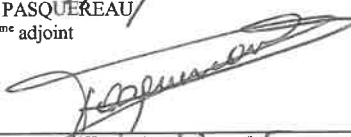
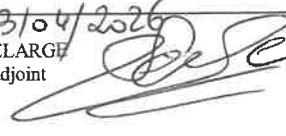
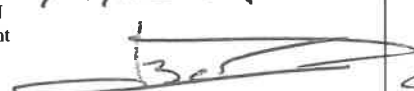
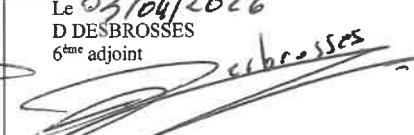
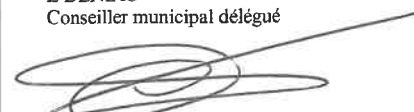
*Certifié exécutoire par Le Maire
Compte tenu de la réception en préfecture le
Et de l'affichage et/ou notification le*

NB : tous les adjoints sont de droits :

- Officier d'Etat Civil (art L.2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- Officier de Police Judiciaire (art 2122-31 du Code Général des Collectivités Territoriales)
-

Ces fonctions ne relèvent donc pas d'un arrêté de délégation du Maire

Notification

Le MC TALINEAU 1 ^{er} adjoint 	Le P FERRANT 4 ^{ème} adjoint 
Le 03/04/2026 A PASQUEREAU 2 ^{ème} adjoint 	Le 3/04/2026 M LELARGE 5 ^{ème} adjoint 
Le 3/4/2026 ; J BERTIN 3 ^{ème} adjoint 	Le 03/04/2026 D DESBROSSES 6 ^{ème} adjoint 
Le 3/04/2026 E DENIAU Conseiller municipal délégué 	Le 03/04/2026 A VEILLARD Conseiller municipal délégué 